

FARGUES Saint-Hilaire

Le magazine

#30

2^{ÈME} SEMESTRE 2023



P. 5

Vie locale

Restructuration des services municipaux



P. 8-9

Budget

Un budget ambitieux



P. 10-12

Cadre de vie

Aménagement du Centre-Bourg

Sommaire

Édito du maire	3
> Vie locale	4
> Infos pratiques	6
> Budget	8
> Cadre de vie	10
> Vie associative	13
> Vie culturelle	20
> Jeunesse	23
> Seniors	26
> Communauté de communes	27
> À votre service	29
> Etat civil	30
> Tribune libre	31
> Agenda	32

2

Mairie de Fargues Saint-Hilaire

61 avenue de l'Entre-deux-Mers

33370 Fargues Saint-Hilaire

☎ 05 56 21 21 41

Fax : 05 56 68 33 62

✉ mairie@fargues-saint-hilaire.fr

🌐 www.fargues-saint-hilaire.fr

Dépôt légal

Juin 2023

Directeur de publication

Bertrand Gautier

Rédaction

Nathalie Roca

Design

SOADDICT - sonia@soaddict.com

Impression

Raynaud Imprimeurs - Tél. 05 49 06 10 66



Les numéros utiles

Mairie

Accueil05 56 21 21 41

Pompiers

Incendie accidents 18

Samu

Urgences médicales 15

Police

..... 17

Gendarmerie

Tresses 05 57 34 45 00

Dépannage

Urgence dépannage électricité0 810 33 30 33

Urgence dépannage gaz0 810 43 30 33

Médecins

CABINET MÉDICAL - 3 route des écoles.....05 57 97 37 98

Mélanie JUST

Laurence RUPP-NADEL

Clément SPRENG

CABINET MÉDICAL - 1 place Dejean

Nathalie BAZIADOLY-RISSE 05 56 21 97 95

Arbia EL-MEKAOUI 05 57 97 37 97

Marianne MITROCHINE.....05 64 10 11 88

Frédéric RENAUD 05 56 72 87 51

SOS Médecin 05 56 44 74 74

Pharmacie 05 56 21 21 45

Enfance maltraitée 119

Drogue info service0 800 21 13 13

Écoute alcool0 811 91 30 30

Violence conjugale3919

Édito



Le retrait du projet de collège sur notre territoire est une immense déception pour toutes les familles présentes et désireuses de venir habiter notre commune et ses alentours. Celle de la municipalité est d'autant plus forte, qu'au mois de janvier dernier, le département s'était engagé à poursuivre le projet coûte que coûte. Ayant répondu à toutes les inquiétudes (légitimes ou non), y compris celle de la compensation de la zone humide qui devait être votée par la commune concernée, le projet aurait du voir le jour. Les opposants au projet se sont battus d'abord contre le pôle éducatif (Collège-Groupe scolaire-UFCV), puis contre le collège seul. Les impératifs temps (voir page 31) et les arrangements politiques ont ajourné le projet, aussi, nous nous focalisons dès maintenant sur le nouveau groupe scolaire communal.

Bien qu'ayant débutée par cet abandon par le département, cette année est encore une année de projets. Il nous faut en prévision des impératifs de l'état (loi ZAN – Zéro Artificialisation Nette) anticiper l'avenir de la commune en matière de structures de services et d'infrastructures. Nous proposerons au deuxième semestre un plan d'action en ce sens auquel vous serez naturellement amené à apporter vos contributions.

L'aménagement programmé de l'avenue de la Laurence, nouvel îlot de fraîcheur au centre bourg, débutera dès le mois de septembre avec quelques travaux préparatoires cet été. Il s'agit de la deuxième étape après la rue du bois menu des travaux d'amélioration de votre cadre de vie (voir page 10 et 11) envisagée et concertés en 2018. Presque dans le même temps seront enclenchés les travaux secteur bois menu consistant en la création d'un terrain multisports (city stade) et la refonte des cheminements, du paysager afin de proposer un espace de détente et de convivialité plus abouti.

La municipalité termine sa mue en matière d'organisation administrative et s'est dotée de nouvelles compétences aux postes de DGS, Responsable du pôle administratif et culturel, Responsable du pôle services techniques et cadre de vie, Chef d'équipe ST et nouveaux agents.

Vous trouverez à la page 5, la nouvelle structure de notre organisation.

Le conseil municipal vous souhaite de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour une nouvelle rentrée dans l'action.

Bien à vous !

Bertrand GAUTIER, Maire de Fargues Saint-Hilaire,
1^{er} Vice-président de la CDC des Coteaux Bordelais



Dominique Barbe,

1^{ère} Adjointe

Vie locale

➤ Restructuration des services municipaux

Depuis 1 an maintenant et dans le but d'optimiser le service public, la municipalité a entrepris une restructuration des services municipaux.

Placés sous la responsabilité d'Anne-Lise Epailard, nouvellement nommée au poste de Directrice Générale des Services, l'idée était de créer 2 pôles bien distincts, 1 administratif, l'autre technique.

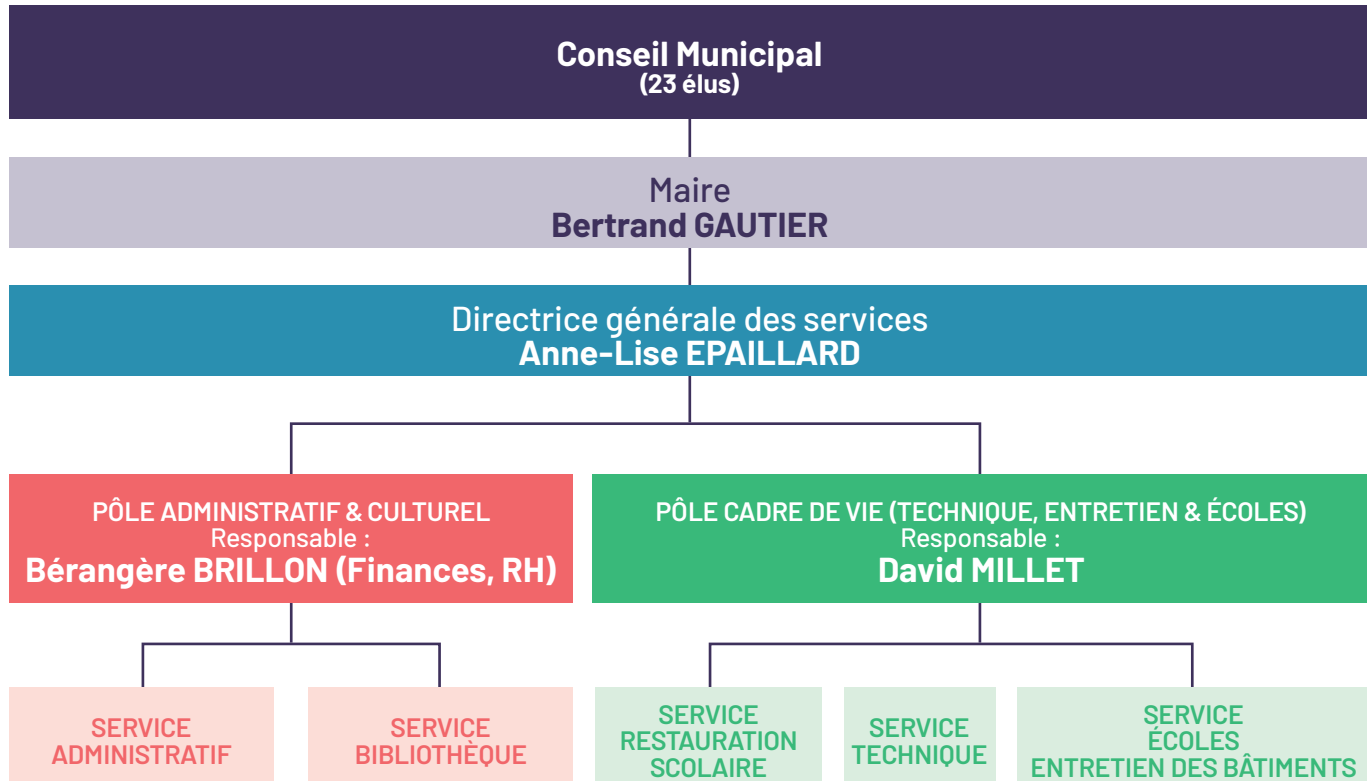
Après le recrutement du responsable du pôle « Cadre de vie, Services techniques » en juillet 2022, ce chantier progresse depuis l'arrivée, le 3 avril dernier, de Bérangère Brillon, responsable du pôle « Administratif et Culturel ».

A noter que le pôle « Cadre de vie, Services Techniques » se décline en 3 services : les agents

territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et le service entretien ménager, le restaurant scolaire et le service technique. Un agent a d'ailleurs été nommé chef d'équipe sur chacun de ces secteurs.

Dernière étape

L'arrivée début juillet 2023 de Jean-Marie Boumaza au poste de chef d'équipe du service technique ainsi que le recrutement en cours de 2 agents afin de renforcer le service. A l'issue de cette restructuration, la mairie comptera 24 agents.



› Bienvenue à nos nouvelles collaboratrices



Anne-Lise Epailard

À la suite du départ de Florian Poubeau fin janvier, Anne-Lise Epailard a rejoint la collectivité au poste de **Directrice Générale des Services**. D'abord sur un poste de remplacement, elle va intégrer les effectifs définitivement le 1^{er} mai.

« J'ai déjà occupé les fonctions de DGS à Bresles, dans l'Oise, et à Langon dans le Sud Gironde. J'avais quitté mes fonctions en 2020 pour prendre une disponibilité afin de monter mon entreprise de coaching. Finalement, je suis heureuse de reprendre un poste de DGS à Fargues-Saint-Hilaire, commune très attractive où j'ai été particulièrement bien accueillie par les élus et les agents de la Commune. Après avoir participé au montage du budget depuis février, nous allons pouvoir maintenant le mettre en œuvre, notamment le projet de réaménagement du bourg. Je souhaite accompagner Monsieur le maire et les élus dans la mise en œuvre de leurs projets et faire le lien avec les agents afin de continuer à maintenir un service public de qualité. »



Bérangère Brillon

A titre personnel, je me suis installée à Bonnetan en 1998 avec mon futur mari et ma fille Clara, je me suis mariée en 2000 et mon fils Georges est né en 2004. En tant qu'élue aux côtés de Christian Raynal, maire de Bonnetan, j'ai participé à la création de la Communauté de Communes Les côteaux bordelais et j'ai assisté à l'élection en 2003 d'Annie Garrissou, alors maire de Fargues Saint-Hilaire, à la présidence de cette nouvelle CDC.

Ma carrière professionnelle dans la fonction publique territoriale a débuté à la mairie de Bordeaux, j'ai suivi des formations et passé des concours administratifs, puis j'ai développé mes compétences de gestionnaire tant dans les domaines administratifs que financiers, au fil de mes nominations aux postes de Secrétaire Générale ou de Secrétaire de Mairie (suivant l'importance des collectivités) dans l'Entre-deux-Mers. J'attendais sans doute inconsciemment l'opportunité de revenir sur mon territoire de cœur et ce poste de responsable du pôle administratif et culturel à la mairie de Fargues Saint-Hilaire, c'est un peu le sentiment d'une boucle bouclée.

La gestion des finances publiques doit faire l'objet d'une vigilance à toute épreuve, indissociable de mes fonctions, quant à la gestion des ressources humaines, c'est l'écoute, l'équité et le sens du service public qui doivent être, à mon sens, privilégiés.

Je remercie toute l'équipe pour son accueil chaleureux, et tout particulièrement Monsieur le maire Bertrand Gautier, pour la confiance qu'il a su m'accorder à l'occasion de mon recrutement.

Nous leur souhaitons la bienvenue et bonne intégration au sein de notre collectivité !

› La disparition du bureau de Poste de Fargues Saint-Hilaire



Jean CAZAUX

Nous avons sur notre commune, une entreprise de services publics qui devait en priorité faciliter le quotidien des administrés. Sans aucune négociation possible et malgré la mobilisation de Monsieur le maire et de Jean Cazaux, la Direction de la Poste a prononcé la fermeture définitive du bureau de Poste au 1^{er} janvier 2023. D'après l'étude du délégué territorial, Sébastien Lefèvre, il semblerait que la fréquentation des usagers de l'agence locale soit en décroissance.

Côté usagers, la vision est toute autre : pour eux, la Poste se réorganise, l'argument d'une baisse de fréquentation était programmée avec la volonté de fermer, en multipliant depuis quelques années des ouvertures restreintes et surtout des fermetures inopinées.

La perte de ce lien social, avec tous les services de qualités que sont les services publics, a motivé Jean Cazaux à agir en mobilisant les administrés afin de dénoncer cette fermeture définitive. Il a travaillé d'arrache-pied, il a arpenté toute la commune par tout temps afin de rencontrer les administrés et a obtenu 1000 signatures soit le tiers de la population Farguaise. Les élus de la majorité ont pris en compte l'accomplissement et le mérite de Jean Cazaux. Cette pétition a été envoyée au député de la circonscription le 23 janvier 2023. Malheureusement, force est de constater que cette « réorganisation » de ce service public engendre une nouvelle fracture sociale dans notre société, ce que nous déplorons.

Nous tenons à remercier chaleureusement Jean Cazaux ainsi que tous les signataires de la pétition.

› Le débroussaillage : une obligation qui vous protège

Votre propriété est à proximité d'un espace boisé ?

Vous êtes concerné par le débroussaillage

L'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt avec plus de 1 500 départs de feu par an et 1 600 ha de surfaces brûlées en moyenne. 94 % des départs de feu ont une origine humaine. De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention. L'une de ces mesures obligatoires est le débroussaillage dont les dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie.

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

Il consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison dans l'objectif de diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal. **Attention, débroussailler n'est pas défricher !**

Pourquoi débroussailler ?

- Éviter les départs de feux et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité
- Réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments
- Faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

Qui doit débroussailler ?

Celui qui occupe le lieu qui crée le risque, c'est-à-dire, à tout propriétaire ou ayant droit (locataire) de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200 m de bois et forêts.

Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires qui ne peuvent s'y opposer. Dans l'exercice de ses pouvoirs de police, le maire est responsable du contrôle et de l'exécution de ces obligations. Il peut, après mise en demeure, exécuter d'office les travaux qui seront à la charge du propriétaire. Le non-respect de cette obligation peut également donner lieu à une amende allant jusqu'à 30 € par m².

Où débroussailler ?

Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions,
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions,
- La totalité de la parcelle des terrains en zone urbaine.

Quand débroussailler ?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars et lorsque le niveau de risque incendie est « faible à moyen ».

Cette opération doit être renouvelée selon une périodicité adaptée à la croissance des végétaux.

Comment débroussailler ?

Ces travaux peuvent être assurés personnellement ou sous-traités à une entreprise.

Quoi faire des végétaux coupés ?

Nous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets verts : vous devez les évacuer vers les déchetteries qui sont accessibles à proximité (Tresses, Saint Germain du Puch).

› Nouvelle obligation déclarative

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les propriétaires de biens bâtis devront remplir une nouvelle déclaration obligatoire.

A compter de 2023, la taxe d'habitation est supprimée sur les résidences principales pour l'ensemble des ménages. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues.

Cette nouvelle obligation consiste à indiquer à l'administration fiscale via votre espace personnel, le ou les occupant(s) de chacun de vos locaux.

Cela concerne tous les propriétaires, particuliers et personnes morales, ainsi que les indivisaires, usufruitiers, SCI, etc...

Tous les biens sont également concernés : résidence principale, secondaire, investissement locatif ou saisonnier, occupation à titre gratuit (y compris parkings, caves, etc...).

Cette déclaration est à faire sur le site impots.gouv.fr dans votre espace Particulier, rubrique « Biens immobiliers ». Les informations déjà connues de l'administration fiscale seront préremplies. Il convient juste de les corriger ou de les valider.

Après cette première déclaration, seuls les changements de situation seront à déclarer.

La déclaration doit être effectuée avant le 30 juin 2023.

Attention : toute fausse déclaration ou omission pourra entraîner une amende de 150€ par local.

› Les infos de notre commune et de ses alentours... ? Pensez PanneauPocket !

Pour toujours mieux informer et alerter la population, la mairie de Fargues Saint-Hilaire a choisi, en 2021, de se rapprocher de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



- 1 Téléchargez l'application "PanneauPocket"
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Gratuit, sans création de compte, sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur app.panneaupocket.com

Qu'est-ce que l'application PanneauPocket ?

C'est un panneau d'information dans votre poche ! C'est une application mobile simple et efficace qui vous permet d'être informé et alerté en temps réel sur vos smartphones, ordinateur ou tablette.

Comment installer l'application PanneauPocket ?

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

Comment utiliser PanneauPocket ?

Dans « Recherche », saisissez le nom de la commune, de l'intercommunalité, de l'école, ... ou le code postal de ce qui vous intéresse. Ajoutez votre sélection aux favoris, il suffit de cliquer sur le cœur.

Vous recevez alors en temps réel, les notifications dès qu'une publication aura été faite. En cliquant dessus, l'information ou l'alerte apparaîtra sur votre support au milieu de l'écran et ce, quel que soit le lieu où vous vous trouvez, maison, travail, vacances, ...

A bientôt sur PanneauPocket et merci d'en parler autour de vous !

› Bibliothèque

Depuis le 1^{er} février 2023, la bibliothèque vous accueille 5 heures hebdomadaires supplémentaires !

Nouveaux horaires

Lundi : 9h-12h / 16h-18h

Mardi : 16h-19h

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h

Jeudi : 16h-18h

Vendredi : 11h-12h30 / 13h30-16h30

La bibliothèque vous propose un large choix de romans, documentaires, albums, contes, magazines, bandes dessinées et manga.

Nous vous faisons part de nos ouvrages coups de cœur.

Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter gratuitement 5 ouvrages par carte pour un mois et que l'inscription est gratuite pour tous !

Nous vous sommes très reconnaissants de votre fidélité et nous nous réjouissons des inscriptions toujours en hausse de nouveaux lecteurs en effet vous êtes **734 emprunteurs actifs** cette année avec **203 nouvelles adhésions**.

Et ci-dessous, la petite sélection du moment !





Jean Zandvliet,

6^{ème} Adjoint

Finances

› Budget

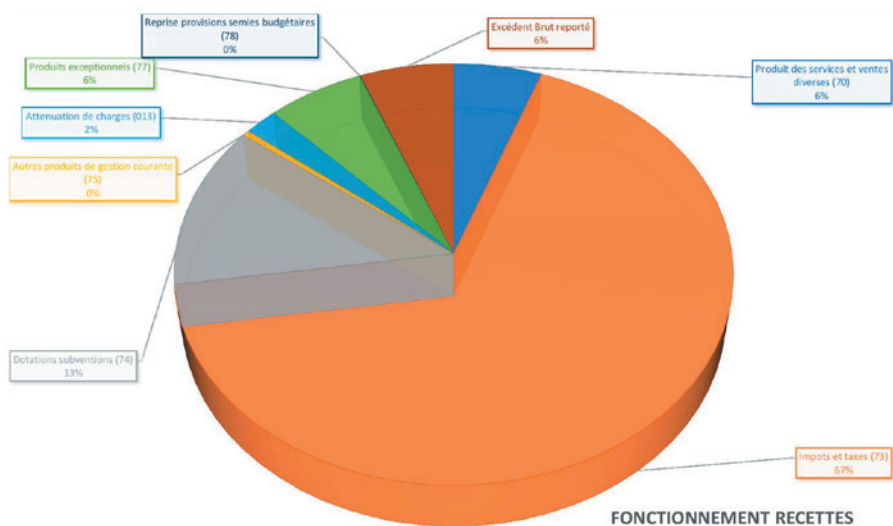
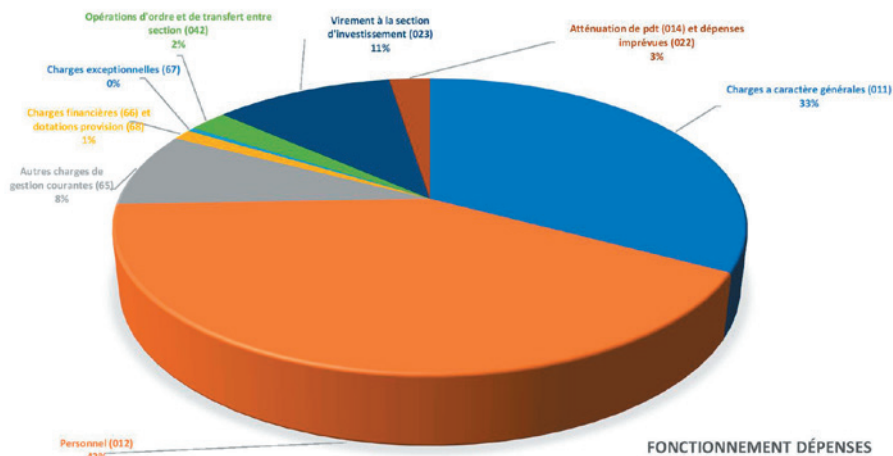
Le conseil municipal a voté le 20 mars 2023 le budget annuel de la commune. Celui-ci prévoit les dépenses et les recettes qui seront réalisées au cours de l'année. Le budget se décompose en 2 grandes sections : le fonctionnement et l'investissement.

Le fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Il s'équilibre cette année en recette et en dépenses à la somme de 2 912 570,06 €.

Les dépenses sont principalement les salaires des agents (42 %) mais également les charges à caractères générales (33%) qui regroupent les frais de fonctionnement des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures et les subventions aux associations. Les autres dépenses sont liées aux intérêts d'emprunt, aux dépenses exceptionnelles et imprévues et au virement à la section d'investissement afin de financer une partie des investissements.

Cette année, nous avons anticipé une augmentation des dépenses liées à l'énergie, et nous avons prévu de maintenir les dépenses de personnel.

Les recettes sont composées des impôts et taxes pour 67%, des dotations versées par l'Etat (13%) et les sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population comme la restauration scolaire, le périscolaire ou la location des salles.



Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts cette année tenant compte de l'augmentation automatique des bases qui sera déjà supportée par les Farguais.

Le budget d'investissement regroupe les dépenses et les recettes liées aux grands projets de la commune, à court et moyen terme ainsi qu'aux dépenses qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité : l'achat de véhicules, les biens immobiliers, le matériel informatique et les aménagements de la ville.

Cette année, il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 318 469€.

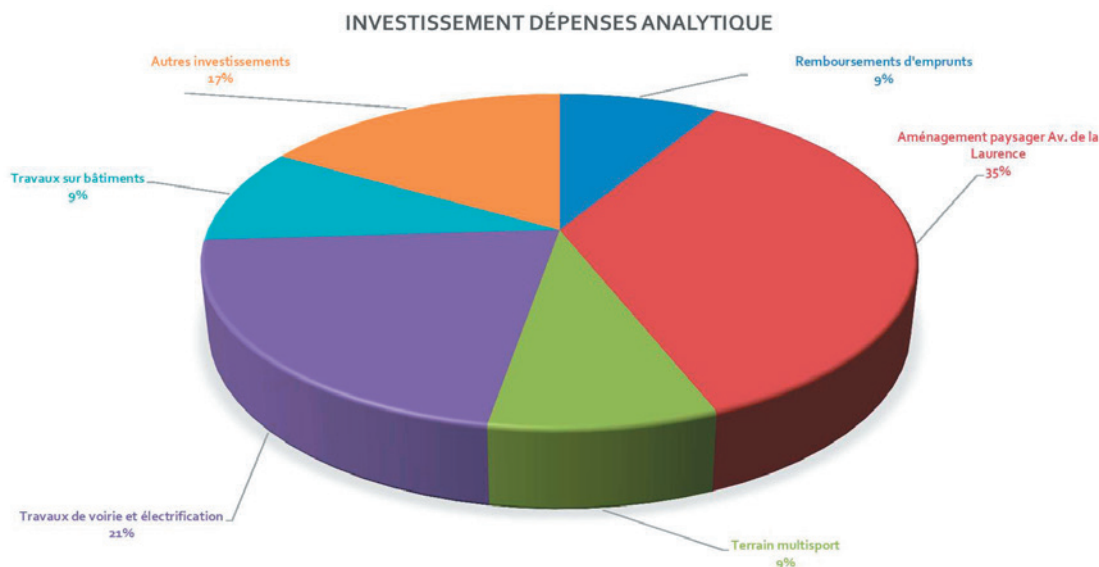
Voici les plus gros postes d'investissement que nous prévoyons pour cette année :

- **Terrain multisports et cheminement paysager au Bois Menu** : 115 000€
- **Travaux de conformité PMR tennis** : 30 000€
- **Aménagement paysager avenue de la Laurence** : 466 168€. A noter concernant cette dépense que toute l'opération ne sera certainement pas réalisée

cette année. Toutefois, en raison des règles de marchés publics, nous sommes dans l'obligation d'engager toute la somme

- **Différents frais d'étude** : 65 891€. Ici sont prévus notamment les frais d'étude pour l'extension du cimetière (12 500€), l'assistance pour la Révision du PLU (15 000€), les frais d'études pour le pumphtrack (10 440€) et le terrain multisport (6 840€)
- **Travaux de voirie** : 164 964,54€
- **Electrification rurale** : 116 825,19€
- **Travaux sur les bâtiments** : 122 151€ (dont 50 000€ prévus pour la couverture de l'école maternelle)
- **Acquisition foncière** : 45 460€
- **Acquisition de matériel informatique et de voirie** : 56 332€ dont du matériel pour la mairie (18 370€), du matériel de voirie et outillage pour les services techniques (18 652€), des ordinateurs et tablettes pour l'école maternelle (9 610€), vidéoprotection et extincteurs (9 700€)

Voici une vision des différentes dépenses :



Concernant les recettes, elles sont principalement liées aux subventions que nous demandons pour nous accompagner dans les grands aménagements de la ville et à l'emprunt.

Le conseil municipal a également voté un budget d'assainissement très ambitieux. En effet, à la suite de la réalisation du Schéma Directeur des Eaux Usées,

nous avons décidé de prévoir la grande majorité des éléments demandés pour un montant de 1 008 683 €.

Les principaux projets prévus seront la réhabilitation du réseau d'assainissement du chemin de Laurent, le poste de refoulement des rosiers et la rue des lilas pour un montant de 582 300€ et le chemisage du Parc des cèdres pour un montant de 394 700 €.



Frédéric Garcia,

2^{ème} Adjoint

Environnement, Cadre de vie,

Espace public, ADAP, Mobilités

➤ Square



L'aménagement d'un nouveau square à Fargues Saint-Hilaire verra le jour en 2023 avec la création notamment d'un terrain multisports et d'un espace pétanque dans le secteur de Bois Menu.



Des cheminements adaptés sont prévus ainsi que du mobilier, sans oublier le volet paysager pour profiter pleinement de cet espace trop méconnu.

Ce site convivial dans un cadre naturel permettra aux habitants de trouver un espace d'échanges, de repos, mais également un espace sports en accès libre.

➤ Aménagement du **centre bourg** : Première phase.

Depuis plusieurs années, la commune met en œuvre sur l'ensemble de son territoire de nombreux projets d'aménagements, d'équipements et de rénovation afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. (Le Parc des Cèdres et sa nouvelle aire de jeux, l'espace co-voiturage, les pistes cyclables et voies vertes, etc...)



La première phase de notre projet de requalification et de renaturation du centre bourg démarra en septembre sur l'avenue de la Laurence.

Les enjeux de ce réaménagement

- Créer un îlot de fraîcheur au cœur de centre bourg de notre commune en densifiant la végétation et les espaces verts existants et en désimperméabilisant les espaces de stationnement.
- Aménager des continuités cyclables et piétonnes sécurisées entre les pôles d'attractivité du bourg mais également vers des aménagements modes doux déjà existants.
- Limiter la vitesse des usagers motorisés pour apaiser le bourg en réduisant les emprises de voirie au profit d'alignement d'arbres créant ainsi un mail planté (près de 200 arbres et arbustes).

Les travaux se dérouleront de septembre 2023 à mars 2024

Dans les prochaines années, sont prévus la requalification des espaces publics majeurs comme l'avenue de l'Entre-deux-Mers, la place Dejean et son parc mais également divers équipements comme le Pumptrack qui se fera lui dès 2024.



➤ La gestion différenciée des espaces verts, de quoi parle-t-on ?

La gestion différenciée est un mode de conception et d'entretien des espaces verts qui se veut le plus exemplaire possible d'un point de vue environnemental et social.

ICI L'HERBE EST MOINS FAUCHÉE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ !



Le respect de l'environnement, la préservation des ressources et la prise en compte du travail des acteurs de terrain sont des éléments essentiels de la mise en œuvre d'une gestion différenciée sur une commune.

Ce mode de gestion permet en effet d'adapter l'entretien des espaces verts à leur usage, à leur fréquentation et à leur identité paysagère.

La réussite de ce type de gestion est largement liée à la communication et la concertation.

Les rdv du cadre de vie



Je vous propose de nous rencontrer lors de 2 permanences pour en parler ensemble, vous écouter et évoquer les futurs aménagements de la commune.

- Le **VENDREDI 16 JUIN 2023** de 17h à 19h en SALLE DU CONSEIL
- Le **SAMEDI 17 JUIN 2023** de 10h à 12h en SALLE DU CONSEIL

Info Département  **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Chaque année, au printemps, débute le fauchage des bords des routes par les agents du Département pour assurer la sécurité des usagers.

Depuis 2021, il est réalisé en fauchage raisonné, en application de sa politique de préservation de l'environnement

Le calendrier du fauchage raisonné (adapté selon la météo)

PRINTEMPS

À partir du 15 avril
1^{ère} coupe

ÉTÉ

À partir du 15 juin
2^{ème} coupe

- Fauchage partiel du bord de route sur une largeur d'outil d'environ 1,60m
- Fauchage permettant de dégager la visibilité aux abords des carrefours, routes étroites et virages dangereux



Dominique Barbe,

1^{ère} Adjointe

Vie locale

Ça s'est passé...

› L'amicale théâtrale, le retour !

On a bien ri en janvier dernier ! La joyeuse troupe a pu remonter sur les planches et nous présenter une pièce de boulevard appelée « Parfum d'Arnaque » pour notre plus grand plaisir.



Au total, 8 représentations ont été jouées au profit de l'Institut Bergonié (lutte contre le cancer) entre autres.

Les entrées sont entièrement reversées au profit d'associations caritatives. La remise des chèques aura lieu très prochainement lors d'un pot de l'amitié offert par la municipalité.

Les comédiens sont d'ores et déjà en recherche d'une nouvelle pièce afin de vous régaler pour la prochaine saison 2024...

Bientôt les nouvelles dates à noter dans vos agendas !

› Judo

Notre club de judo/jujitsu compte désormais 220 licenciés répartis sur tous les groupes d'âges enfants à adultes, le jujitsu et la préparation physique (Taïso et cross-training).



Cette année encore nous avons amené des jeunes à la ceinture noire et participé aux championnats jusqu'au niveau régional.



Une bonne dynamique dans une bonne ambiance qui s'est concrétisée dans l'organisation de notre rencontre Interclubs le 18 mars au Carré des Forges, un beau succès avec près de 500 participants.

Cette réussite est redevable à notre équipe municipale et aux nombreux bénévoles, un grand merci à eux.

**RENDEZ-VOUS LE 4 SEPTEMBRE
pour notre nouvelle saison 2023/2024**

Renseignements sur notre site internet :
sites.google.com/view/judofargues
Actualités du club sur US Fargues Judo

➤ Carnaval

Samedi 25 mars, c'est sous le soleil que le défilé du carnaval, organisé par l'Association des Parents d'Élèves des écoles publiques en collaboration avec la municipalité et l'UFCV, a envahi les rues de notre commune !



Bonne humeur, costumes hauts en couleurs et banda étaient au rendez-vous : tout était réuni pour réussir ce beau rendez-vous annuel tant attendu par les petits... et les grands.

De nombreux enfants accompagnés de leurs familles ont pris place derrière les magnifiques chars en partie réalisés par



quelques-uns d'entre eux, aidés par les membres de l'APE et l'équipe d'animateurs de l'UFCV.

Comme le veut la tradition, ces réalisations éphémères sont parties en fumée sous les yeux émerveillés de tous les carnavaliers.

Un bon goûter offert par la municipalité a terminé cette belle fête.

➤ APE, chasse au trésor

Le vendredi 07 avril, le Carré des forges accueillait le Père Fouras et Monsieur L'Écossais !

Invités par l'Association des Parents d'élèves des écoles publiques, ils étaient présents afin d'animer la chasse au trésor de Pâques.

Petits et grands, accompagnés de leurs parents, ont vaillamment affronté ces deux compères qui avaient concocté plusieurs épreuves remplies d'énigmes.

Mais les chasseurs de trésor en herbe ont fait preuve d'imagination et de ruse et chaque équipe a trouvé son trésor.

Un beau et bon moment d'amusement et un grand bravo à tous !



› Loto solidaire

Le club « Les bons enfants » organisait un loto au profit de l'association Les Écoliers du Sénégal, dimanche 30 avril dernier et malgré un temps radieux, les joueurs sont venus nombreux et cet événement a connu un franc succès.



Beaucoup de monde donc dans la salle du Carré des forges pour venir tenter sa chance de gagner un des superbes lots exposés.

Un grand soutien pour cette association : sa présidente Patricia Pagniez s'est vu remettre un chèque de 1 800 €. Cette coquette somme contribuera à aider la cantine de l'école de brousse de Mbourokh afin d'apporter des aliments protéinés 2 fois par semaine aux enfants.

Un grand bravo à tous les membres du club organisateur, Huguette Alègre et sa super équipe, pour cet acte généreux ainsi qu'au coup de main 100% bénévole des adhérents de ces deux associations.



Si vous aussi vous voulez contribuer à rendre ce monde meilleur pour ces jeunes écoliers, rejoignez l'association www.ecoliersdusenegal.org

› Cérémonie du 8 mai

C'est sous un ciel à demi voilé que s'est déroulée la cérémonie commémorative du 8 mai 1945.



A cette occasion, Raymond Mikaelian, président de l'Union Nationale des Combattants (UNC) et Monsieur le maire, Bertrand Gautier, ont rappelé combien le devoir de mémoire était essentiel pour préserver la paix, qu'il fallait rester vigilants et dans la résilience pour que demeure la liberté en chacun de nous. Après avoir entonné la Marseillaise et nommé chacun des disparus Farguais, l'assistance s'est dirigée vers la salle des fêtes pour partager quelques agapes.

L'actu des assos

› Tennis Club : année 2022-2023

L'année tennistique a redémarré dès le 30 août 2022. Le Tennis Club de Fargues Saint-Hilaire propose des cours de tennis à 110 jeunes et adolescents du mercredi au samedi, ainsi que des entraînements adultes à plus de 50 licenciés le soir ou le samedi.



Le **samedi 23 septembre 2023** à 15h, l'assemblée générale du Tennis a élu le nouveau bureau. Elle s'est terminée par le verre de l'amitié.

Le **vendredi 11 novembre** après-midi, un loto était organisé au carré des Forges et a réuni un grand nombre de personnes de la commune et de ses environs.

Dans le cadre du Téléthon, l'USF Tennis a mis ses terrains à disposition des adhérents, du **vendredi 2 décembre 19h au samedi 3 décembre 2023** jusqu'à 15h. Tous les Farguais et Farguaises, adhérents ou non au club, étaient invités à venir relever le défi et jouer au tennis afin que le court reste occupé le plus souvent possible.

Le Tennis Club a terminé l'année 2022 par l'organisation le **17 décembre** d'un goûter qui a permis à tous les enfants de l'école de tennis de rencontrer le père Noël et de participer au goûter de Noël 2022.

Le tournoi jeunes, ouvert à tous les enfants de 10 à 18 ans, a regroupé plus de 156 participants **du 17 décembre 2022 au 2 Janvier 2023**.

Le tournoi adultes s'est déroulé **du 6 au 22 Avril 2023** et a permis à 318 joueurs (un record pour le club) de se

rencontrer sur les courts de tennis de Fargues Saint-Hilaire dans la bonne humeur et la convivialité.

La finale de l'école de Tennis aura lieu le **samedi 3 juin 2023** et les enfants se verront remettre des diplômes et des médailles par le président de l'USF et leur moniteur. Un goûter clôtura cette journée.

La National Tennis Cup se déroulera **du 1^{er} au 30 juin 2023** et permettra à de nombreux joueurs de participer à cette compétition (271 en juin 2022). Les phases des qualifications du championnat de France amateurs permettront aux joueurs de Fargues Saint-Hilaire ainsi que de toute la région Aquitaine de se qualifier pour participer aux phases finales au Cap d'Agde **du 22 au 28 octobre 2023**. Ce sont toujours d'excellents moments de rencontre et de convivialité que les participants apprécient énormément.

Le **dimanche 25 juin 2023**, un double mixte sera organisé et permettra à tous les membres du club de se croiser sur les courts ou autour de bonnes grillades. La remise des trophées clôtura l'année tennistique avant la trêve estivale.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 05 56 68 30 43 ou venir nous rencontrer au club.

> Pétanque

La section pétanque a débuté l'année 2023, sa 36^{ème} année d'existence, dans des conditions optimales.



La météo hivernale plutôt clémente a permis une fréquentation XXL durant ce premier trimestre. Les animations, qui sont la cerise sur le gâteau de notre asso, sont également réparties avec succès, 40 adhérents ont participé au premier concours et par la même au premier verre de l'amitié.

17 trombines nouvelles ont rejoint la section, pour un total de 120 adhérents, quota atteint. Désormais

seuls les résidents de la communauté « les Coteaux Bordelais » pourront adhérer. Par ailleurs, soucieux d'apporter toujours plus de confort à nos adhérents, nous avons, avec l'aval de Monsieur le maire que nous remercions, aménagé le chalet pour le rendre plus rationnel. Cela avec nos deniers (1000€), nos bénévoles et surtout notre esprit citoyen. Un grand merci à tous les acteurs !

Tous les voyants sont au vert, notamment l'attitude dans le jeu des joueurs, partage, tolérance, respect, pas de prise de tête quel que soit l'issue de la partie, tel est la règle que s'est toujours fixé le Comité Directeur.

Vous savez tout ou presque sur la section pétanque, pour plus d'infos, rendez-vous au chalet de 14h à 18h les mardis, jeudis, samedis, ou contactez Jean-Claude Colas au 06 64 90 58 67.

Vive la pétanque **pour tous** à Fargues Saint-Hilaire !

> Naissance d'une académie

Afin d'honorer les licenciés du club depuis plus d'un quart de siècle et ayant 65 ans ou plus, l'USF section Vétérans Foot a créé l'académie des Anciens.

Cette institution très symbolique est un conseil des sages qui peut émettre des avis, faire des suggestions et sera présente dans les diverses manifestations de la section.

L'académie, présidée à vie par André Sigalat, compte 12 membres dont 2 à titre posthume, Messieurs Lafontana et Viu.

Des vestes ont été remises à chaque académicien et une cérémonie officielle va être organisée afin que chacun soit gratifié d'une médaille.

Des vestes ont été remises à chaque académicien et chacun se verra gratifié d'une médaille remise par Dominique Barbe, adjointe à la vie associative et sportive,



lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu vendredi 16 juin prochain.

› Kundalini Yoga à Fargues Saint-Hilaire

Pour un nouveau souffle et une joie retrouvée, avec des postures simples qui boostent !



- Le lundi à 20h à l'école maternelle
- Le jeudi à 10h à la salle des fêtes

Et voilà le printemps est arrivé... Pour sortir de ce temps d'hibernation et nous donner un nouvel élan, pourquoi ne pas découvrir la pratique du yoga ?

Le yoga offre alors une solution plus que bienvenue, une parenthèse, une échappatoire. Les quelques minutes passées sur le tapis à respirer, à fermer les yeux sont des minutes loin de ce monde plongé dans le désordre et la confusion. Très vite, chez certains, ces quelques minutes deviennent même nécessaires, voire addictives.

En tant que pratique physique et énergétique, le yoga est mis en avant pour sa faculté à développer notre immunité, grâce à des exercices physiques et respiratoires. Il nous permet de ralentir et de prendre davantage soin de nous.

Même en milieu d'année, découvrez-en ses bienfaits avec le premier cours d'essai gratuit et sans engagement.

Le yoga est accessible à tous, quel que soit votre âge et votre état de santé.

Pour tous renseignements

Patricia PRIAT au 06 71 18 42 62

hello@patriciapriat.fr - patriciapriat.fr



› A l'approche des 1 an du Football Club Rive Droite 33, découvrez son histoire !



Née d'une fusion de trois clubs emblématiques de la Rive Droite (La Ste Jeunesses d'Artigues, le Club Athlétique Carignanais et les Coteaux Bordelais (composé des communes de Bonnetan, Camarsac, Croignon, Fargues Saint-Hilaire, Pompignac, Salleboeuf et Tresses), cette nouvelle association a pour objectif de renouveler le football associatif de la rive droite.

A l'heure de la mutualisation, le FC RIVE DROITE 33 a su faire les bons choix en regroupant peu à peu les communes les plus dynamiques du territoire. Ainsi, le club va pouvoir pérenniser son activité sur et en dehors des terrains aquitains. Le club se compose de quelques 800 licencié(e)s de l'école de foot aux vétérans et l'école de foot féminin en plein essor !

De nouvelles variantes du football apparaissent et une section foot en marchant va voir le jour. Le FCRD33 vous invite à venir nous rejoindre lors de cap 33, les éducateurs du club seront à votre disposition pour une démonstration, vous expliquer les règles. Vous pourrez ainsi participer à cette variante née en Angleterre.

Renseignements

Par mail : f.sicard2@wanadoo.fr

Par téléphone : 06 81 49 20 79

Retrouvons-nous avant l'été...

On vous attend !



› Fargues en fête !

Le comité des fêtes et la municipalité sont heureux de vous annoncer que la fête locale et foraine auront lieu les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 juin 2023.

Le programme est bouclé et tout a été prévu pour que vous passiez de bons moments en famille ou entre amis dans une ambiance festive !

Pour commencer, retrouvons-nous vendredi 09 juin à 19h sur le parking du Carré des forges, côté avenue de la Laurence (route du Super U) pour une soirée country avec le groupe Les Yankey West. Le repas sera dans le thème puisqu'il vous sera proposé, entre autres, des ribs de poulet et des cookies.

Le samedi 10 juin à 19h, place à la traditionnelle soirée moules-frites ! Pendant le repas, la banda « Band'Accord » de Carignan mettra l'ambiance. La soirée se poursuivra avec le concert de « Do Hit Again », groupe de reprises pop-rock et se terminera par la soirée se terminera en beauté avec un feu d'artifices offert par la municipalité.

Une nouveauté cette année : dimanche 11 juin à 10h, une chasse aux trésors sera proposée aux petits comme aux grands avec, à l'issue, de belles récompenses remises en fin de matinée.

A partir de 12h30 et après le mot du maire, un apéritif sera offert par la municipalité. Il sera animé par la chorale A'Chœur Fargues.

S'en suivra un repas grillades, avant de nous retrouver pour le grand loto de l'été qui se tiendra à la salle des fêtes et qui clôturera ce beau week-end de festivités.

Et n'oubliez pas pendant ces 3 jours, les stands des forains seront présents sur la plaine des sports pour le plaisir de tous.

Nous vous attendons nombreux !

...et après

Activités

› Le forum des associations

Attendu par tous, associations et administrés, le forum des associations rencontre toujours un vif succès. Il a acquis une certaine notoriété par son dynamisme et dépasse parfois les frontières communales !

S'étoffant d'années en années, il a lieu dans la grande salle du Carré des forges. C'est LE rendez-vous annuel de la vie locale et du tissu associatif qui permet de découvrir les associations issues de tous les domaines (solidarité, sports, culture, ...) et de

rencontrer les nombreux bénévoles qui les font vivre. Cette matinée riche en découvertes se terminera par des grillades proposées par le Comité des fêtes. Notez bien la date : **le samedi 2 septembre 2023, de 9h à 13h.**



› Les Épicureries Farguaises, 3^{ème} édition !

En ces fins d'été, vous êtes de plus en plus nombreux à rejoindre la place du Docteur Dejean (à côté de la pharmacie) pour profiter des Épicureries Farguaises organisées par la municipalité et regroupant des associations et commerçants locaux.

Devant ce succès grandissant, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous préparons déjà la 3^{ème} édition. Alors, réservez votre date du **vendredi 22 septembre à partir de 18h30** et venez seul, en famille ou entre amis, il y a de la place pour tout le monde et vous ne serez pas déçus ! Vous découvrirez, au gré de votre balade gustative, des plats traditionnels que vous dégusterez en ce moment d'échanges et de convivialité.

La soirée débutera par un apéro banda offert par la municipalité. Puis, chacun composera son menu en achetant les produits de son choix aux stands des producteurs locaux qui auront préparé des assiettes gourmandes.

Une belle et bonne occasion de se retrouver ! Tenue exigée : sourire et bonne humeur !

C'était bien ...

> Le festival Tribute Nights #4 Carré des forges



L'édition #4 du festival musical Tribute Nights s'est terminée le 11 février 2023 et le moins que l'on puisse dire, ce fut une réussite totale.

Plus de 800 spectateurs sur les 2 jours, tous enchantés, il suffisait de voir leurs mines joviales pour imaginer le plaisir qu'ils avaient à participer à cet événement de qualité que propose chaque année la mairie de Fargues Saint-Hilaire en association avec Actiom Spectacle.

La diversité musicale était une fois encore à l'honneur et ce choix varié a le mérite de toucher un public large, connaisseur et fidèle.



Nathalie Roca,

3ème Adjointe

Culture & Communication

Fidèle et qui augmente d'année en année récompensant ainsi nos efforts pour faire de ce 1^{er} festival annuel français un événement que nous souhaitons « majeur ».

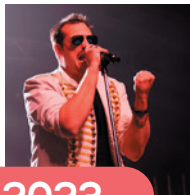
Pas moins de 6 groupes se sont succédé sur la scène du Carré des Forges et quels groupes !

Le constat que nous pouvons faire : nous avons eu la crème de la crème, entendez par là les meilleurs représentants du genre chacun dans leur style, nous venant d'un peu partout de France et même d'Angleterre.



Vendredi 10 février 2023

- The Others Voices (tribute Cure) de Toulouse, nous a replongé dans les années 80 avec le groupe phare de la new wave.
- Skorpions (tribute Scorpions) de Grenoble, a su nous faire vibrer avec la voix exceptionnelle de son chanteur.
- Kind of Queen (tribute Queen) de Saint Lô. Quoi dire de plus que : magistral !



Samedi 11 février 2023

- Creedence Factory Band (tribute Creedence CR) de Périgueux où comment l'envie irrésistible de taper du pied et de danser s'empare de vous.
- The Other Side (tribute The Doors) de Rouen. Se retrouver dans les années 70 avec toute la magie charismatique de son célèbre chanteur.
- Not The Rolling Stones (tribute Rolling Stones) de Londres. Certains se demandent encore si ce n'était pas les vrais que nous avions ce soir-là !



Une programmation irréprochable, la technique (son & lumière) au top et l'organisation que nous avons voulue aux petits oignons ont concouru à faire de cette édition, une fois de plus, une édition qui restera dans les esprits.

Que de souvenirs tous ces excellents groupes ont fait remontés. Que d'images merveilleuses ils nous ont mis en tête pour en conserver une trace indélébile.

Ce festival a pour vocation de faire découvrir ou redécouvrir les groupes qui ont fait l'Histoire du Rock et qui se prolonge au travers de ces Tribute bands de grande qualité.

Alors bien sûr, nous travaillons déjà sur la 5^{ème} édition qui saura elle aussi vous étonner. La barre est haute mais nous saurons la tenir. Restez connectés !

Rendez-vous donc le vendredi 05 et le samedi 06 avril 2024, changement de dates pour fêter l'arrivée des beaux jours (en musique) plus fédérateurs et incitateurs aux sorties festives.

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle communion musicale.

Un seul mot d'ordre : RESTEZ CURIEUX !



➤ Une belle union
à l'église...

Vendredi 24 mars, l'église était bondée, plus de 200 personnes, pour accueillir le concert exceptionnel du groupe de chœur d'hommes basques Etxekoak et les veneurs Bordelais, la très ancienne société de trompes de chasse.

C'était la deuxième fois qu'ils participaient ensemble à un concert.

Les chanteurs et sonneurs se sont produits tour à tour, pour le plus grand plaisir des auditeurs.



➤ Des chants
de toute beauté..

Arrivés le jour même de l'île de beauté, plus précisément de Pruno au nord-est de la Corse, les 3 chanteurs qui composent le groupe Cantu Nustrale (traduire la transmission) se sont produits vendredi 21 avril dernier en notre église.

En première partie, le public venu nombreux a été charmé par l'interprétation de chants sacrés transmis par les anciens. La seconde partie, plus dynamique, était consacrée à des chants traditionnels.

L'excellente acoustique de l'église a permis à l'auditoire de profiter pleinement de ces chants « A Capella »



Ne loupez pas !

➤ **Décembre** est vraiment un mois **MAGIQUE** !

Le Carré des forges s'en souvient encore... vous étiez plus de 200 personnes le 9 décembre 2022 à avoir des étoiles dans les yeux... La revue Cabaret « Différence », proposée par Vincent Romac et son équipe avait conquis tout le monde !

Il faut dire que la formule était parfaite : des danseuses, des chanteurs, des plumes et des paillettes mais aussi les tours de magie et de grande illusion de Vincent bref une vraie soirée 100% détente aux portes de chez nous.

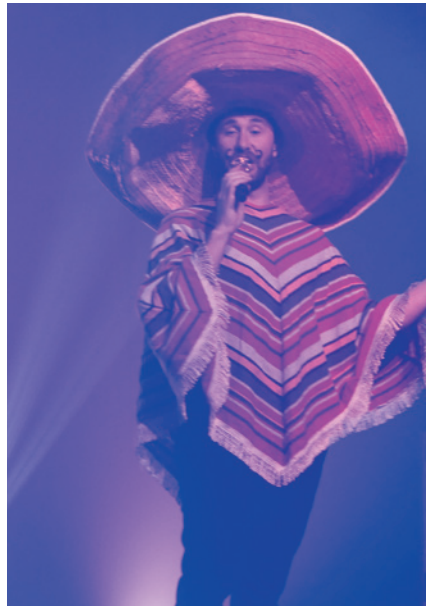
Le public est reparti avec le sourire et c'est pour cette raison que l'envie nous a pris de recommencer !

Donc, entourez dès à présent sur vos agendas la date du vendredi 08 décembre 2023.

Cette fois-ci, vous découvrirez la revue cabaret « Victory », née d'un rêve de monter une revue cabaret à son image, c'est la première création cabaret de MDE Production, qui a vu le jour en 2019.

C'est un subtil mélange d'humour, de magie, de danse, de chant, de rêveries et d'émotions... c'est LA revue à succès qui a propulsé la compagnie ! Des chorégraphies modernes et traditionnelles pour le plaisir des yeux, des chansons qu'on a plaisir à réentendre et à fredonner, de la magie incroyable et une complicité avec le public qui marche à tous les coups, c'est leur cocktail de réussite !

Alors, venez y goûter sans modération, vous ne le regretterez pas !



Vendredi 8 décembre 2023, 20h30 au Carré des forges

Bar et petite restauration sur place

Renseignements et réservation en mairie





Bruno Tauzin,
Réfèrent animation
territoriale



UFCV

› Journée Défi jeunes et Tremplin artistique

Le vendredi 21 avril dernier fut une journée bien remplie au Domaine de la Fraysse !

Pour commencer, l'association UFCV organisait le Défi jeunes : 180 jeunes sont venus s'informer et participer aux différentes activités proposées de 10h à 21h.

L'objectif de cette manifestation était de sourcer des bonnes pratiques et échanger sur des solutions concrètes pour répondre aux préoccupations de la jeunesse, de créer un réseau d'échanges entre acteurs pour mieux accompagner et développer les projets des jeunes et enfin partager un moment convivial animé par des temps forts tels que des challenges sportifs, des espaces radio, cinéma, théâtre et rétrogaming et pour finir la journée en beauté, un tremplin artistique !

Les jeunes ont pu circuler entre les différents stands proposés tout au long de cette journée ensoleillée.

De plus, cette journée a été l'occasion de présenter et de signer le schéma départemental Jeunesse. Ce fort partenariat entre les politiques de la Gironde en faveur



de la jeunesse a pour objectif de maintenir, au plus près des préoccupations des jeunes et des structures, des outils en capacité de les accompagner. L'acquisition de l'autonomie, la participation active, l'engagement et l'implication des jeunes sont des priorités pour les institutions membres.

De 14h à 18h, les jeunes ont pu participer à un job dating, ce qui leur a permis de rencontrer de potentiels recruteurs et/ou accéder à un espace pour trouver un travail estival.

A souligner, la belle performance de la compagnie de théâtre Oxo qui, en théâtre interactif, a abordé

des thèmes délicats comme les genres, la sexualité ou encore la santé.

Cette magnifique journée s'est terminée par le tremplin artistique jeunes avec l'école de musique d'Yvrac, un groupe de Break Dance, Sacha accompagné de sa guitare et l'artiste peintre Sam.



Le Frayse Toch'

Quatre jours de festival tout public, une semaine de projets jeunesse

Un festival...

Un événement culturel gratuit, accessible à tous sur les Coteaux Bordelais !

Acteurs de longue date de l'animation territoriale des Coteaux Bordelais, l'UFCV et le Domaine de la Frayse ont créé un événement estival mettant en valeur tous leurs savoir-faire : Le Frayse Toch'.

Festival éclectique, la programmation du Frayse Toch' met en avant tous les arts, allant de la musique actuelle, à celle du monde, au théâtre jusqu'à la pyrotechnie ! L'équipe d'organisation ayant à cœur de rendre la culture accessible à tous, le festival est entièrement gratuit pour notre public !

Le festival veut rendre la culture accessible à tous, quels que soient les moyens de chacun. Pour cela l'entrée des soirées tout public est au prix libre, chacun décide de la somme qu'il veut donner.

... d'éducation populaire

Valoriser la jeunesse et la solidarité !

Il se veut également comme une vitrine de tous les projets menés à l'année au Domaine de la Frayse !

Cet événement a pour but de promouvoir la jeunesse sur le territoire des Coteaux Bordelais à travers la participation et l'implication des jeunes dans la réalisation d'une manifestation qui durera une semaine.

Donner l'opportunité aux jeunes de valoriser les activités artistiques, culturelles, musicales ou théâtrales qu'ils pratiquent à travers des ateliers ou sur une scène et ainsi exprimer leurs talents !

Le festival s'attache aussi à mettre en avant les valeurs qu'il défend, la solidarité et le partage ! C'est ainsi que de nombreux projets sont créés autour du festival, ce dernier en devenant la vitrine, avec nos partenaires !

***Entrée prix libre !**

Tu paies ce que tu veux, ce que tu peux.



Pyromad Cie Cirkulez Jeudi 20 juillet

Préparez-vous à un show pyrotechnique de grande envergure, voici la Cie Cirkulez et leur spectacle « Pyromad » ! « C'est l'histoire de deux pyromanes qui se retrouvent derrière un comptoir... Entre manipulation d'objets enflammés, danse et théâtre corporel, Pyromad est un spectacle de feu et pyrotechnie hors du commun où l'élément feu devient le véritable protagoniste de cette histoire pleine d'humour et poésie. »

Zocco Baia Vendredi 21 juillet

Zocco Baia et leur promesse : vous faire vibrer avec des escales musicales dans tous les ports où il fait bon vivre, danser et chanter. Après la création du projet en 2020, le groupe commence tout de suite à composer plusieurs morceaux, entre musiques du monde dont la Cumbia, la musique latine, africaine ou encore la musique traditionnelle italienne. À la contrée entre Mannarino, les Zoufris Maracas, les Minyo Crusaders, voilà Maria Mazzotta... Ce groupe promet de nous transporter !

2023 : La 9^{ème} édition

Rendez-vous incontournable de l'été sur les Coteaux Bordelais et en Gironde, le Frayse Toch' est de retour pour une nouvelle édition !

Son projet artistique est un savant cocktail de créations sur mesures, de jeunes artistes pleins de talents, et de projets aguerris et reconnus, cette année nous accueillons des figures de la scène musicale française : **Le Trottoir**.



[Dates]

Toute l'équipe est prête pour vous accueillir et vous attend nombreux pour faire vivre le Domaine de la Frayse au rythme du Frayse Toch' !

➤ **Judi 20 juillet**
18h/02h

➤ **Samedi 22 juillet**
18h/02h

➤ **Vendredi 21 juillet**
18h/02h

➤ **Dimanche 23 juillet**
11h/17

[PROGRAMMATION]

Le Trottoir

Vendredi 21 juillet

Voici le déferlant groupe Le Trottoir ! Tête d'affiche de cette 9^{ème} édition, l'histoire de ce bout de trottoir est simple et forte. Une recette pimentée de cuivres et de poésie, assaisonnée de textes à la plume joyeuse et mélancolique. Le Trottoir d'en Face nous fait du bien : il nous rend joyeux, nous fait faire la fête et nous invite à propager sans modération ce virus. Après avoir connu le succès grâce aux Sentiers du Monde en 2013 pour leur album « Nulle Ombre », les voilà qui revienne aujourd'hui avec leur tout nouvel album : « L'homme à l'aune » ! Un message fort et simple à la fois qui leur colle à la peau et un vent de légèreté que l'on laisse volontiers souffler dans ses oreilles par les temps qui courent.

Lucien et la plus petite fête foraine du monde

Cie Tendresse du Gravier

Samedi 22 juillet

Parenthèse foraine poétique et déjantée !

En hommage au monde forain qui l'a aidé à vaincre ses galères de vie, Tonton Lucien a créé une attraction loufoque dans un vrai mouchoir de poche. Il sillonne les routes pour lutter contre la morosité ambiante. Sa seule prétention : offrir du bonheur aux gens. Son seul rêve : être enfin reconnu comme forain. Un « Tonton Lucien » à l'humour décalé, un blind-test musical barré, des jeux forains revisités, et quelques confidences susurrées...

Un spectacle participatif, à rire et à partager !

Duende

Samedi 22 juillet

Quitte à ce que rien ne se passe comme prévu, autant danser ! Voilà en substance le message de Duende.

Le septet bordelais à l'ADN plus qu'hétérogène - leurs influences sont rock, jazz, afro, ou reggae - se veut fidèle aux ingrédients incontournables de la salsa tout en étanchant sa soif de liberté (et la vôtre). Influencé par le rock alternatif sud-américain, Duende rappelle que la musique, vivante et libre, est ce qu'il nous reste quand tout fout le camp. Et qu'une danse endiablée vient toujours à bout du spleen le plus tenace. A bailar !

Bien Reprenons

Détachement International
du Muerto Coco

Dimanche 23 juillet

Voler prend deux L est une invitation à lever les yeux vers le ciel, nous qui vivons de plus en plus la tête penchée vers le sol. Qu'ont à nous apprendre les oiseaux, ces animaux si fragiles et vulnérables mais en même temps si majestueux, libres comme l'air ? Que disent-ils de nous, de notre planète, de notre rapport au temps, à la nature, au destin, au hasard ? Voler prend deux L commence là où les mots planent, finit quand le corps lévite entre ciel et terre, prend son élan dans nos rêves ailés, tente de se poser dans l'harmonie retrouvée.



Elisabeth Narciso,

5^{ème} Adjointe

Affaires sociales

› Repas des Aînés

Comme tous les ans, nos anciens se sont retrouvés le premier dimanche du mois d'avril autour d'un repas, offert par le Centre Communal d'Action Sociale et animé par le groupe Ga's venu tout droit du bassin d'Arcachon.

Après le discours de Monsieur le Président, ce fut l'occasion pour les membres nommés du CCAS, Colette Aubertie et Denis Daurel, de présenter les différentes propositions de sorties mais également de saluer l'investissement du club Les bons enfants qui œuvre pour les loisirs des aînés de la commune.

La gendarmerie de Tresses était présente à l'ouverture de cette journée afin de rappeler les règles de sécurité notamment en matière d'arnaques via internet.



› Le plan canicule

Comme chaque année, un dispositif est mis en place au niveau communal en cas de vague de chaleur.



ALERTE CANICULE

Adoptons les bons gestes - Soyons solidaires



L'alerte est donnée par la Préfecture à partir de 3 jours et 3 nuits consécutifs de chaleur (+ de 35° le jour et + de 20° la nuit).

Les personnes âgées de 65 ans et plus, fragilisées, isolées et/ou handicapées peuvent s'inscrire sur le registre « Plan Canicule ».

Ainsi, en cas de mise en œuvre du plan, les membres du Centre Communal d'Action Sociale contactent les personnes inscrites afin de s'assurer que tout va bien, proposent une visite à domicile si nécessaire et, si besoin, déclenchent la venue des services sanitaires et sociaux.

Comment s'inscrire ?

- En vous présentant à l'accueil de la mairie afin d'inscrire vos coordonnées sur le registre « Plan Canicule » à votre disposition
- Par téléphone en appelant le CCAS au 05 56 21 21 41 poste 4

Vous connaissez une personne isolée et/ou handicapée ?

Informez-la de cette démarche et, avec sa procuration, participez vous-même à son recensement en Mairie (identité, âge, domicile).

La ludothèque Terres de Jeu

› Le temps des tous petits

La ludothèque accueille tous les 1^{ers} jeudis du mois les enfants entre 0 et 3 ans, accompagnés d'au moins un parent (grand-parent, oncle, tante...), entre 9h30 et 11h30, à l'espace ludothèque de Salleboeuf, Pôle de la Source.



LE TEMPS DES TOUT-PETITS

Ludothèque Terres de Jeu



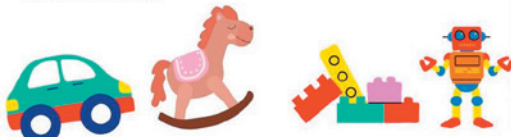
FONCTIONNEMENT

Jour: Le 1er jeudi du mois
Où? : Espace jeux de Salleboeuf, pôle de la Source

Quand ? :
9h30-11h30



5ème jeudi du mois : parents et assistantes maternelles ensemble



• La ludothèque réservée aux plus jeunes!

• UN ACCUEIL TOUT DOUX POUR LES 0-3 ANS ACCOMPAGNÉS DE LEUR PARENT, GRAND-PARENT...

• Socialisation, éveil corporel, motricité, découverte...
• Un espace de rencontre et de partage avec d'autres enfants et d'autres adultes.

• Lorsque vous venez sur ces temps d'accueil, vous vous engagez à maintenir une ambiance agréable dans les lieux, à accompagner les enfants tout le long de l'accueil (gestion des émotions, rangement...) et de respecter les règles de vie de la ludothèque.

Ce temps est adressé aux adhérents de l'association, mais il est possible de venir une 1^{ère} fois sans inscription afin de découvrir le projet.

L'espace de jeu est réaménagé afin de n'être adapté qu'aux plus jeunes, contrairement à nos accueils tout public. Tapis de jeux, jeux sensoriels et d'éveil... Nous souhaitons, à travers cet accueil, favoriser les échanges parents-bébés, mais aussi les rencontres parents-parents et bébés-bébés.



› La parentalité en question

Qu'ils soient jeunes, futurs, grands ou beaux, les parents se retrouvent tôt ou tard confrontés à des questions, des problématiques.

« Je me sens parfois dépassé... Comment réagir face à mon enfant ? Comment l'aider à gérer ses émotions ? »
Bonne nouvelle, vous n'êtes pas seul !

La ludothèque propose des temps d'échanges sur ces sujets. Elle s'est associée à Laëtitia Vidalie, accompagnante en parentalité, qui s'appuie sur ses formations et sa bienveillance pour apporter des outils pratiques et apports théoriques concrets en animant 2 temps d'ateliers :

- **Ateliers Parentalité** : apports théoriques sur des thématiques déterminées à l'avance et échanges
- **La Parole aux Parents** : temps informel d'échange, construit en direct par les parents en fonction des sujets qu'ils souhaitent aborder sur le moment.

Ces ateliers se veulent conviviaux et sans jugement ni tabou, sont gratuits et ouverts à tous, adhérents ou non, de toute commune. Ils se déroulent chacun un samedi matin par mois à la ludothèque de Tresses (château de la Séguinie). Les enfants peuvent ainsi jouer dans la ludothèque sous l'œil de l'équipe pendant que les parents participent sereinement à l'atelier dans la pièce d'à côté.

Les ateliers se font sur inscription à la séance, mais il est possible pour les curieux de juste passer la porte et voir comment cela se déroule, accueil chaleureux garanti.

Thèmes abordés : le développement du cerveau de l'enfant, ses émotions, l'adolescence, la punition, le lien d'attachement ou toute suggestion.

Plus de renseignements sur le site terresdejeu.fr



Ces ateliers s'inscrivent dans un projet porté par la Communauté de Communes et soutenu par la CAF, qui met à l'honneur la Parentalité et l'accompagnement des parents, pour répondre au mieux à leurs besoins.

D'autres événements sont déjà mis en place ou le seront prochainement... N'attendez plus !

Ateliers parentalité

Ateliers thématiques 10h-12h :
18/03 - 08/04 - 06/05 - 16/06 - 02/09 -
14/10 - 18/11 - 02/12

La parole aux parents 10h30-12h :
28/01 - 25/02 - 25/03 - 29/04 - 10/06 - 01/07 -
09/09 - 07/10 - 25/11 - 16/12

Gratuit
Sur inscription
Places limitées

Château de la Séguinie, Tresses

Ateliers animés par Laëtitia Vidalie, accompagnante à la parentalité

Pour les parents qui se questionnent sur leur pratique, rencontrent des difficultés ou souhaitent simplement échanger

07.83.94.06.80
ludotheque.terresdejeu@gmail.com

À votre service

➤ La librairie : 20 000 jeux sous les livres



Un nouveau lieu culturel sur notre commune : la librairie 20000 jeux sous les livres !

Librairie généraliste (romans, polars, essais, bien-être, beaux livres, jeunesse, BD et mangas, ...) jeux de société, un rayon livre « seconde vie » et la possibilité de commander tout ce qui n'est pas en rayon.

En vente bientôt également, le livre numérique à télécharger directement.

2 ter avenue des Bons enfants - Tél. 09 78 80 48 60

Horaires : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Mes bougies gourmandes et ces créateurs



➤ Mes bougies gourmandes

Au 27 avenue de l'Entre-deux-Mers, Aurélie et ses créateurs vous attendent dans leur boutique pour vous faire découvrir de belles créations uniques et 100 % made in France !

Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

➤ L'Espace Holistique

L'espace holistique est un lieu de bien-être, créé par deux amies : Alexandra et Cathy.

Vous pourrez y recevoir un massage relaxant, des soins minceurs comme le drainage lymphatique esthétique ou le palper rouler mais aussi des conseils en nutrition, hygiène de vie et en gestion du stress.

Alexandra est conseillère en nutrition santé naturelle et Cathy est naturopathe, éducatrice de santé.

Des ateliers seront programmés tous les mois autour de l'alimentation santé et du bien-être.

Ouvert aux femmes, hommes et enfants.

Cathy Douay
Naturopathe diplômée de l'Ecole EURONATURE, certifiée par la FENA et membre de l'OMNES

07 67 60 34 41
www.cathydouay.com

Alexandra Ruskiewicz
Conseillère en Nutrition et Gestion du stress, certifiée de l'Ecole 5.3

06 81 74 13 41



27 avenue de l'Entre-deux-mers

Horaires : du lundi au samedi de 8h à 20h
sauf samedi jusqu'à 17h

› État civil



MARIAGES

Nicolas GIBERT
et Renata ALANIS.....19/11/2022

Bertrand LAUSSUCQ
et Nathalie TEXIER.....17/12/2022

Emre ER
et Turkan ALBAYRAK.....29/04/2023

Kevin HOFER
et Eve JACQUEMENT.....06/05/2023

Lucas STEFFANUTTO
et Yitsy del Carmen VIVAS MORENO.....13/05/2023

Gilbert JALCE
et Monique LARDENOIS.....22/05/2023

Jean-François GODIN
et Aurélie ADAMI.....27/05/2023



BAPTÊME

Louise MOREAU.....20/05/2023

Jade GODIN.....27/05/2023



NAISSANCES

Ezekiel ZIMMER BELALBRE.....12/12/2022

Maeva PISA ARENAS JIMENEZ.....20/12/2022

Noémie ARENAS.....27/12/2022

Aïléna PAGE BRIAND.....29/12/2022

Sohan-Mathis NDOUKOU-NDOUKOU.....31/12/2022

Alba FALCK.....06/01/2023

Cassie DOUSSAINT.....27/01/2023

Agathe BELLEGARDE.....27/01/2023

Livia PAOLORSI.....18/02/2023

Alya BRUNETIÈRE.....21/02/2023

Maksim PEREIRA.....28/02/2023

Aya KOUENE.....14/03/2023

Tiago CRÉZÉ GONZALEZ.....17/03/2023

Éloua KARAMITROS.....01/04/2023

Noé LAPAUZE.....10/04/2023

Kylian MACOUILLEARD.....17/04/2023

Swann COUD.....04/05/2023

Inaya MAILLOT.....06/05/2023



DÉCÈS

Consuelo PINSON.....10/11/2022

Ambre DESBARATS-LOMBARD.....14/12/2022

Véronique GHINASSI.....07/01/2023

Pierre PUISNEY.....09/01/2023

Pierre DORIGNAC.....24/01/2023

Antoinette JARAGOYHEN.....31/01/2023

Trinidad PORRAS.....02/02/2023

Sarah ZAMINE.....07/02/2023

Georgette ROBERT.....28/02/2023

Guy SEILLARD.....03/03/2023

Daniel MAULIN.....04/03/2023

Raymond PAULIAC.....12/03/2023

Paulette DUPIN.....22/03/2023

Renée JOURDAN.....22/03/2023

Ana BALTAZAR.....27/03/2023

Annie ARCHETTI.....29/04/2023

Claude POUMÈS.....19/05/2023

Passionnément Fargues

L'intérêt général d'un équipement public tel qu'un collège ne fait aucun doute pour une quasi-totalité des résidents du territoire. Cependant, c'est l'intérêt particulier qui l'emporte aujourd'hui par le seul fait d'un jusqu'au boutisme d'opposants, majoritairement sans enfants, toujours désireux que le projet se réalise, mais pas près de chez eux. Le département s'était engagé en début d'année après l'avis défavorable du commissaire enquêteur, à poursuivre le projet. L'objectif impératif d'ouvrir des classes à la rentrée 2025 afin d'alléger en priorité les effectifs des collèges de Créon et Latresne se transforme en une construction d'un collège modulaire de 400 élèves sur un terrain hors de notre territoire des coteaux bordelais. Fort de ces éléments, il est aisé de comprendre que l'intérêt général spécifique à cette contrainte temps et les jeux d'influences politiques du département l'emportent sur la certitude annoncée de recours, procès et dissensions internes. Cette perspective a motivé le retrait du projet pour la rentrée 2025 sur le site de la Frayse. Nos opposants veulent échapper à leurs responsabilités, en les rejetant sur la collectivité mais force est de constater que le collège ne se fera pas dans notre commune, et ceci contre notre volonté.

Et si Fargues...

Le département renonce à implanter le collège à la Frayse.

Depuis le début de ce projet nous avons alerté le maire et la communauté de communes sur l'impossibilité d'implanter un collège sur ce site en raison de la réglementation des zones humides et de la mauvaise accessibilité. Le préfet, la DDTM, la MRae ont donné des avis négatifs. Le rapporteur de l'enquête d'utilité publique a donné un avis défavorable en pointant plusieurs insuffisances du dossier (*). Le département n'a pas pu compléter le dossier loi sur l'eau qui impose impérativement de trouver des terrains de compensation pour la zone humide détruite. Au plan de la réglementation, ce dossier était irrecevable. L'accessibilité dénoncée par le commissaire enquêteur allait contraindre le département et la commune à engager d'importants et coûteux travaux d'aménagement, route de Lignan, non prévus dans le permis de construire. Devant l'impossibilité d'obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires et les surcoûts de ce dossier, le département dans son communiqué du 31/03/2023 se dit « *soucieux des enjeux environnementaux et engagé dans une démarche en faveur de la résilience* » reconnaît que « *L'intérêt général, qui a toujours guidé l'action du Département, nous conduit aujourd'hui à renoncer au projet de construction d'un collège sur le Domaine de la Frayse* », rejoignant ainsi les valeurs et la vision de l'intérêt général défendues par les opposants de ce projet. Qui est responsable de ce gâchis financier, éducatif et relationnel ? Département, Communauté de communes et Mairie de Fargues sont dans le déni de leur responsabilité dans la mauvaise gestion de ce dossier. Pour eux, les coupables sont des Farguais qui se seraient mobilisés lors de l'enquête publique, pour des raisons personnelles, politiques. Voilà bien peu de respect des avis des institutions, de la qualité du commissaire enquêteur et des processus démocratiques. (*) Rapport disponible à partir du site de la mairie. *Florence Allais, Sébastien Major, Gérard Néraudau*

Défendre la cause environnementale: un droit et un devoir citoyen.

Le 31 mars 2023, a été publiée la décision du Département de renoncer à construire un nouveau collège sur la zone naturelle du Domaine de La Frayse. Cette décision est en accord avec la politique de résilience foncière girondine affichée par Monsieur GLEYSE (Président du Département de la Gironde). Mais pour parler d'un territoire véritablement résilient il ne faudrait pas en oublier ses habitants. Dans le Projet de territoire "Ambition 2030" de Coeur entre-Deux_Mers, de juillet 2019, il est précisé que: la préservation de l'environnement, au sens large, passe par une mobilisation des citoyens leur permettant d'être acteurs dans cette (r)évolution. Dans les faits, à Fargues Saint -Hilaire, comme ailleurs, les résidents ne sont toujours pas intégrés dans la mise en oeuvre des projets qui les impactent directement mais consultés par leurs élus à posteriori, les dits projets ayant été largement élaborés en amont, sans eux. Cependant nous sommes en 2023 et la prise de conscience des enjeux climatiques auxquels l'humanité toute entière va devoir faire face, gagne du terrain. La conséquence directe en est la volonté accrue de chacun d'entre nous de se réapproprier le droit de défendre l'environnement écologique dans lequel il vit. Suite à cette mobilisation citoyenne, des projets de grande ampleur comme la construction du collège dans notre commune mais aussi, par exemple, un projet d'entrepôt d'Amazon près de Rouen sont abandonnés au grand dam de nos élus qui refusent de comprendre, qu'aujourd'hui, l'intérêt écologique prévaut sur l'intérêt économique. Pourtant, il en va de notre survie à tous et notamment celle de nos enfants et de nos petits-enfants. *Marie LALANNE GUERIN et Françoise PALLUAU DUBOULOZ.*

Agenda 2023

Sortir à Fargues



9, 10, 11 Juin > Fargues en Fête !



2 Septembre > Forum des associations



Fargues
St Hilaire



SEPTEMBRE

22

18h30 – 22h

Balade
gustative

Place du Docteur Dejean

22 Septembre > Balade gustative



8 Décembre > Revue Cabaret